

CR de la Réunion COSTEA Maroc – le 27/09/2017, DIAEA

Le COSTEA¹ a organisé une rencontre avec un panel d'acteurs de l'irrigation au Maroc, le 27 septembre 2017, dans les locaux de la DIAEA, présidée par le directeur de la DIAEA (M. Bouari), et co-animée par l'AFD (M. Mechali), l'AFEID (M. Bouarfa) et le correspondant Maroc du COSTEA (M. Hammani).

Cette réunion avait l'objectif d'échanger sur l'intérêt réciproque d'engager, dans un cadre COSTEA et en mobilisant des équipes mixtes d'experts marocains et internationaux, des réflexions et des travaux spécifiques de production de connaissances et de capitalisation d'expériences au Maroc, sur des problématiques proposées soit par la partie marocaine, soit à l'initiative de membres français du COSTEA.

Les conclusions de cette réunion ont vocation à être rapportées au prochain Conseil Scientifique et Technique (CST) du COSTEA qui se réunira à l'AFD à Paris les 17 et 18 octobre prochain, en vue d'éclairer les décisions sur la future programmation des actions.

Participants

Ahmed EL BOUARI	DIAEA, Directeur
Mohammed BELGHITI	Directeur Adjoint à la DIAEA
Aldil BENNOUR	DIAEA
Mohamed LAAROUSSI	Responsable du SEEN
El Mahdi ARRIFI	Directeur ORMVA du Gharb
Abdelillah TAKY	Chef du service ingénierie ORMVA du Gharb
Ali HAMMANI	IAV Hassan 2, Correspondant Maroc pour le COSTEA
Zacharie MECHALI	AFD Siège
Valérie REBOUD	AFD Rabat
Lucie THIBAudeau	AFD Rabat
Sami BOUARFA	IRSTEA / AFEID, chef de projet COSTEA
Akica BAHRI	INAT, Coordinatrice Maghreb pour le COSTEA
Marcel KUPER	CIRAD / IAV
Pierre Louis MAYAUX	CIRAD / EGE
Caroline COULON	AFEID, chargée de mission COSTEA
Philippe GORAL	BRL

Relevé des échanges

Après un mot d'accueil par M BOUARI, directeur de la DIAEA, un tour de table des participants, et une présentation du COSTEA et des objectifs de la réunion (voir le support de présentation) par M BOUARFA, chef de projet COSTEA pour l'AFEID, la liste des sujets qu'il est proposé de discuter est validée, sans ajout ni complément de la part des participants.

Des discussions, on relève les éléments / arguments et propositions suivantes :

1. Aménagements hydroagricoles en zone inondable dans la plaine du Gharb

M HAMMANI, correspondant du COSTEA au Maroc, introduit le sujet, rappelle le processus de discussion qui a eu lieu depuis plus de 18 mois au sein du COSTEA (y compris son dépôt au FFEM), et présente les objectifs et le contenu de cette action pour le Maroc. M Kuper, chercheur au CIRAD en poste à l'IAV introduit les enjeux internationaux du sujet en lien avec le risque climatique et la résilience des infrastructures. Il présente les réflexions en cours pour développer ce sujet au Cambodge et en Equateur dans le cadre d'une action structurante du COSTEA, ainsi que de possibles perspectives d'échanges avec des situations en France et en Hollande.

¹ Le Comité Scientifique et Technique Eau Agricole a été créé en 2013 à l'initiative de l'AFD et mis en œuvre par l'AFEID pour réunir les acteurs de l'irrigation français et des pays partenaires, afin de produire des connaissances et capitaliser et partager les expériences acquises au niveau des différents acteurs, en vue d'améliorer la qualité des interventions en matière de développement de l'agriculture irriguée.

M ARRIFI, directeur de l'ORMVA du Gharb, exprime quelques éléments de contexte de l'Office du Gharb :

- la récurrence et la gravité des dégâts causés par les inondations (2010, 135 000 ha de terres sous l'eau, inondation plus grave que 1963),
- la forte densité du réseau de drainage, conçu justement pour contribuer à la gestion du risque inondation, qui assure de multiples fonctions (assainissement, drainage, irrigation, ...),
- la problématique de l'envasement de ce réseau de drainage (terre et végétation) dont les travaux de curage sont une lourde tâche pour l'office (5 ans de travaux pour récupérer une capacité de débit de 559 m3), et qui posent des questions de gestion des sédiments,
- les usages des merjas (dont agricole, mais ayant un rôle reconnu de tampon vis-à-vis des inondations) et le rôle de l'office sur ces terres qui ne font pas partie intégrante de la zone aménagée sur laquelle s'exerce son mandat,
- la reconversion collective en irrigation localisée actuellement engagée par l'office,
- en conséquence, il confirme le fort intérêt de l'office du Gharb pour une action de recherche et développement sur le sujet par le COSTEA.

M BELGHITI, directeur adjoint de la DIAEA, complète le propos sur le besoin d'approches innovantes en matière d'entretien des réseaux car les techniques classiques (curage, etc.) ne produisent pas des effets durables (technologies de stabilisation des berges, gestion de la végétalisation...).

M EL BOUARI conclut sur l'intérêt de la partie marocaine pour cette proposition COSTEA et propose d'échanger plus en détail sur le contenu sur la base d'écrits.

2. Réutilisation des eaux usées en agriculture

Mme BAHRI, coordinatrice Maghreb/Méditerranée pour le COSTEA, présente les grands enjeux de la réutilisation des eaux usées au niveau international et au niveau du Maghreb. Elle souligne l'importance de préparer les cadres des administrations à une vision intégrant les dimensions institutionnelles, économiques, environnementales et techniques de la réutilisation, et donc l'intérêt de la proposition développée par le COSTEA ciblant en premier lieu le Maghreb, avec des travaux de terrain au Maroc.

M HAMMANI confirme qu'il y a aujourd'hui des projets de réutilisation en cours au Maroc qui rencontrent de réels problèmes d'appropriation, tel que le projet de Settât où les agriculteurs n'utilisent pas l'eau.

M MECHALI, chef de projet à l'AFD en charge du portefeuille d'irrigation au Maroc, considère qu'il y a sur ce sujet une problématique d'envergure régionale (Maroc, Tunisie, Palestine et potentiellement Algérie). La réutilisation permet d'apporter des réponses en matière d'adaptation de l'agriculture au changement climatique et à la raréfaction des ressources renouvelables en eau potable ou d'irrigation, et donc, pour peu que soit travaillée l'additionnalité climat des projets de réutilisation, ils pourraient être éligibles au Fond Vert. L'intérêt à accorder à l'assainissement et à la réutilisation des eaux en milieu rural a également été souligné par M HAMMANI et Mme BAHRI (la GIZ y travaille d'ailleurs).

M EL BOUARI évoque surtout les difficultés des schémas institutionnels des projets de réutilisation. Il accueille très favorablement la proposition COSTEA en invitant à accompagner à court terme le Maroc dans sa démarche, sur des projets concrets en cours de réalisation (Settât, Tiznit, Oujda) qui rencontrent des difficultés institutionnelles, de coûts, agronomiques...

3. Volet recherche-action du projet Kaddoussa

M MECHALI présente ce que pourrait être une implication du COSTEA sur la sous-composante Recherche-action du projet Kaddoussa (prévue dans le cadre du financement du Fond Vert). Parmi les thèmes possibles, celui d'une analyse du jeu d'acteurs (oasiens, agro-entrepreneurs locaux, investisseurs) et de son évolution sous l'effet de la mise en place du projet (introduction d'une nouvelle ressource en eau de surface) ; la capacité des acteurs à s'adapter à cette nouvelle donne et l'évolution/apparition des règles d'usages conjugués des deux ressources en place pourraient être étudiés dans ce cadre.

Le COSTEA apparaît en tant qu'acteur dans la réalisation de la sous-composante analytique (ou de recherche action) du programme tel qu'il a été entériné par la DIAEA et soumis au financement du GCF.

cela étant, il est convenu de tenir une réunion entre l'AFD et la DIAEA pour examiner l'opportunité d'introduire le projet kaddoussa dans le cadre de l'intervention du COSTEA.

4. Appui à la mise à niveau du Service des Essais, des Expérimentation et de la Normalisation (SEEN)

M EL BOUARI annonce les ambitions du SEEN qu'il souhaite être un modèle pour le Maghreb, pour l'Afrique, et à l'international.

Cet appui viserait la mise à niveau du Laboratoire et concernerait la formation de ses cadres.

M. LAAROSSI, responsable du SEEN, rappelle que le SEEN a beaucoup évolué dans les années 80 grâce à sa collaboration avec l'Irstea. Aujourd'hui, le SEEN a la responsabilité de tester le matériel préalablement à sa mise en place dans les projets de reconversion déployés sur tout le Maroc, mais également de faire le suivi à l'usage (gestion de sa performance sur le long terme et en conditions réelles d'utilisation par les irrigants etc).

M BELGHITI ajoute que le SEEN se voit confier la mission d'évaluer les impacts à la parcelle des projets de reconversion, qui sont en œuvre dans le cadre du Programme National d'Economie en Eau d'Irrigation (efficacité, mesures des économies d'eau réellement faites, calcul de la productivité du m³, ...) et qu'il s'agit là donc d'un dispositif d'accompagnement et d'éclairage de la décision politique en matière d'aménagement. M HAMMANI précise que cet accompagnement pourrait être renforcé par une étroite association avec la recherche pour que le laboratoire obtienne une certification.

M EL BOUARI conclut ce point en priorisant la certification du SEEN comme possible contribution du COSTEA. Il est convenu que ce sujet sera discuté en CST, en replaçant une telle action dans le contexte plus large du PNEEI et de la modernisation / l'accompagnement des changements techniques dans les systèmes irrigués.

5. Accompagnement des réformes institutionnelles des offices par les sociétés d'aménagement françaises

M BOUARFA replace le contexte de cette proposition dans la continuité de ce qui est fait dans le COSTEA avec les Sociétés d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation au Sahel et des initiatives passées au Maroc d'accompagnement des réformes des offices par les SAR françaises.

M EL BOUARI précise que le Maroc est en avance sur le sujet des réformes institutionnelles des agences/organes publics, accompagné par différents bailleurs de fond et annonce qu'une rencontre sera organisée pour présenter les grandes pistes de réflexion.

M EL BOUARI invite le COSTEA et l'AFD à participer à cette rencontre à la suite de laquelle des pistes de travaux complémentaires pourront être discutés.

6. Irrigation verte

A l'issue de la réunion, les questions d'« irrigation verte » et d'économies d'énergie ont été évoquées. Les échanges avec d'autres pays à ce sujet intéressent la partie marocaine.

Les partenaires marocains seront destinataires des Termes de Références des actions qui seront conduites dans un cadre COSTEA au Maroc, après qu'elles aient été orientées puis validées par le CST, en tenant compte de l'intérêt réciproque de la partie marocaine et des membres du COSTEA sur les sujets proposés.

M EL BOUARI se réjouit de l'opportunité d'échanges d'expériences avec d'autres pays qu'offre le COSTEA et souhaite que le Maroc puisse partager et confronter son expérience sur une des thématiques phares du COSTEA par l'organisation d'un séminaire international.
